



## Portrait de l''enchanteresse'' par sa fille adoptive

Sarga Moussa

### ► To cite this version:

Sarga Moussa. Portrait de l''enchanteresse'' par sa fille adoptive. Juliette Récamier dans les arts et la littérature. La fabrique des représentations, Hermann, pp.31-45, 2011, Savoir lettres. <hal-00910082>

**HAL Id: hal-00910082**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00910082>**

Submitted on 1 Dec 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Portrait de l'*enchanteresse* par sa fille adoptive

Amélie Lenormant (1803-1893), née Cyvoct, était la nièce de Jacques Récamier, le mari de Juliette. Amélie, dont le nom de baptême était Marie-Joséphine<sup>1</sup>, était la fille d'un médecin à l'hôpital de Belley. Elle perdit sa mère en 1811, à l'âge de 7 ans et demi. Lorsque les Récamier l'adoptent, à cette date, la petite fille originaire du Bugey va se trouver du jour au lendemain propulsée dans la grande Histoire : elle accompagnera en 1812 M<sup>me</sup> Récamier à Coppet, où celle-ci devait rejoindre M<sup>me</sup> de Staël, exilée par l'Empereur. Elle accompagnera également sa mère adoptive dans ses voyages en Italie. C'est d'ailleurs à Naples que, par l'intermédiaire de Jean-Jacques Ampère, elle fera la connaissance de l'archéologue Charles Lenormant, qu'elle épousera en 1826. Ils auront deux filles, Juliette (évidemment !) et Paule, ainsi qu'un fils, François, archéologue comme son père. Au-delà de ces quelques éléments biographiques, au demeurant très lacunaires, on peut rappeler qu'Amélie Lenormant, à qui sa mère adoptive avait légué ses papiers, joua un rôle non négligeable dans la construction de l'image de M<sup>me</sup> Récamier en publiant, après sa mort, plusieurs recueils de lettres de celle-ci ou adressées à elle : les *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Madame Récamier* (1859, ouvrage réédité en 1860), puis *Madame Récamier. Les amis de sa jeunesse et sa correspondance intime* (1872, traduit en anglais en 1875), enfin les *Lettres de Benjamin Constant à Madame Récamier* (1882), en concurrence avec un volume portant le même titre (mais contenant beaucoup moins de lettres) publié par Louise Colet en 1864. Ces trois ouvrages, auquel on peut ajouter une trentaine de pages du « Journal d'Amélie Cyvoct » publié par son petit-fils en 1922, constitueront notre corpus principal, avec un intérêt tout particulier pour le deuxième recueil épistolaire, où Amélie Lenormant rédige un court texte autobiographique<sup>2</sup>, en préambule aux lettres que M<sup>me</sup> Récamier lui a adressées, et qu'elle a choisi de conserver. On verra que l'image de cette dernière est plus complexe qu'on aurait pu le croire au premier abord, même si, bien entendu, elle s'inscrit dans un contexte « hagiographique ». Enfin, on voudrait signaler qu'il existe un versant moins connu de la production d'Amélie Lenormant, qui fit œuvre à la fois de traductrice de l'anglais (avec un *Traité pratique de culture du dahlia*, publié en 1839), de journaliste (elle écrivit sous le pseudonyme de Léon Arbeu des articles consacrés notamment à M<sup>me</sup> de Staël et à M<sup>me</sup> Récamier dans *Le Correspondant*, revue où s'exprimait l'opinion catholique libérale sous le Second Empire), enfin d'historienne, puisqu'elle publia en 1866 un ouvrage intitulé *Quatre Femmes au temps de la Révolution*.

### I. Une mère aimante...

Dans une présentation des lettres que M<sup>me</sup> Récamier lui avait écrites et qu'elle publie en 1872, Amélie Lenormant écrit ceci :

Montrer la brillante personne qui tint si longtemps le sceptre de la mode et reçut les hommages de l'Europe entière dans le rôle d'institutrice et de mère qu'elle s'était volontairement imposé et qu'elle remplit avec tant de persévérance, de raison, d'indulgence et de fermeté, ne sera-ce pas en effet une

<sup>1</sup> Voir « Le Journal d'Amélie Cyvoct », publié par son petit-fils C. Lenormant, *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> décembre 1922, p. 503. Amélie y explique que ce prénom lui fut donné par M<sup>me</sup> Récamier en référence à celui de la marquise de Castellan, amie de sa tante.

<sup>2</sup> Ce texte est nettement inspiré du « Journal » publié après sa mort par son petit-fils (voir note précédente), journal qui aurait été rédigé à l'âge de 18 ou 19 ans. Mais il est évident qu'en 1872, Amélie a revu son journal pour les besoins de la publication, et que certains passages ont été réécrits ou tout simplement supprimés, comme l'épisode de l'adoption (voir *infra*).

révélation pour le plus grand nombre des lecteurs<sup>3</sup> ?

*A priori*, les choses semblent claires : seule à pouvoir donner le point de vue d'une fille sur sa mère, Amélie Lenormant veut faire voir une image totalement différente de celle qui est habituellement associée à M<sup>me</sup> Récamier, – une femme de salon célèbre pour les passions amoureuses qu'elle a suscitées. Juliette a donc eu *aussi* une vie privée et familiale. Or celle-ci doit être, pour Amélie, conforme à l'idéal chrétien et bourgeois, dominant au XIX<sup>e</sup> siècle, de la femme comme génitrice, dans le cadre du mariage, bien entendu. Les lettres de M<sup>me</sup> Récamier à sa fille adoptive témoignent de la persistance paradoxale de ce modèle chez la première, mais aussi de la façon dont la seconde oriente la lecture pour construire une image maternelle, d'ailleurs contestée et brocardée par un contemporain comme Barbey d'Aurevilly, dans des pages où il s'en prend à la censure exercée par Amélie Lenormant dans son rôle d'« éditeur » (« ce sont les lettres qu'on peut montrer à tout le monde, sans inconvénient, les lettres blanches, les innocents billets du matin ou du soir...<sup>4</sup> »). Rappelons au passage que Juliette avait demandé à ce qu'une malle entière de manuscrits la concernant soit brûlée après sa mort. Mais elle avait aussi confié à Amélie le soin de conserver un certain nombre de lettres, dont on peut supposer que la publication posthume, prévue par M<sup>me</sup> Récamier, devait équilibrer le caractère passionné d'autres lettres, adressées à elle par ses admirateurs, et qu'elle ne serait pas parvenue à récupérer. D'où l'intention affichée par Amélie de faire un portrait d'elle en mère attentive, respectueuse des conventions sociales et du rôle attendu d'une femme mariée. On prendra trois exemples pour illustrer ce propos, correspondant à trois moments-clé dans la vie d'une mère : la naissance, l'éducation et le mariage de son enfant.

Premier exemple, le récit, fait en 1842 (M<sup>me</sup> Récamier a donc 65 ans) de la « première fois », c'est-à-dire de la première rencontre avec Amélie, âgée alors de 6 ans et demi :

Je vois encore la prairie devant la maison de ta grand-mère, où j'eus la première idée de te demander à tes parents. Je voulais par cette adoption charmer la vieillesse de ton oncle [Jacques Récamier, de 26 ans plus âgé que Juliette] ; ce que je croyais faire pour lui, je l'ai fait pour moi, c'est lui qui t'a donnée à moi, j'en bénirai toujours sa mémoire<sup>5</sup>.

Lettre remarquable, car elle est écrite à un moment où M<sup>me</sup> Récamier a des problèmes de vue à cause de la cataracte, – mais tout se passe comme si l'assombrissement extérieur était la condition même pour que resurgisse une *vision intérieure*, celle d'un souvenir dont on comprend qu'il renvoie à une sorte de seconde naissance d'Amélie. La fin de ce passage révèle d'ailleurs une grande clairvoyance (« ce que je croyais faire pour lui, je l'ai fait pour moi ») : adopter une orpheline, ce n'est pas seulement secourir une enfant en se substituant à sa mère, mais aussi satisfaire son propre désir d'enfant, – des enfants que M<sup>me</sup> Récamier n'était peut-être pas en mesure d'avoir, sans parler du lien problématique avec un mari qui était en même temps son père biologique<sup>6</sup>. Cette reconnaissance implicite et tardive d'un désir

<sup>3</sup> *Madame Récamier. Les amis de sa jeunesse et sa correspondance intime*, par l'auteur [Amélie Lenormant] des *Souvenirs de Madame Récamier*, Paris, Éditions Lévy, 1872, p. 160.

<sup>4</sup> Jules Barbey d'Aurevilly, « Madame Récamier », in *Les Œuvres et les hommes*, t. XIII (Littérature épistolaire), [1892], Genève, Éditions Slatkine reprint, 1968, p. 114. Stéphane Paccoud rappelle que Guizot avait rapidement compris qu'il s'agissait d'un témoignage de « piété filiale », qui laissait volontairement dans l'ombre d'autres aspects de la vie de M<sup>me</sup> Récamier (voir « Juliette Récamier et les arts. Construire une image et conserver un souvenir », dans le catalogue de l'exposition *Juliette Récamier, muse et mécène*, Paris, Éditions Hazan, Lyon, Musée des Beaux-Arts de Lyon, 2009, p. 26 et n. 7).

<sup>5</sup> *Madame Récamier. Les amis de sa jeunesse...*, *op. cit.*, p. 212 ; lettre déjà publiée dans *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Madame Récamier* (voir *infra*, n. 6).

<sup>6</sup> Ce fait semble aujourd'hui admis. Voir notamment la biographie de Françoise Wagoner, *Madame Récamier* [1986], Paris, Éditions Flammarion, 2000. Amélie Lenormant avouait déjà la chose à mots couverts, en 1859 : « M. Récamier n'eut jamais que des rapports paternels avec sa femme ; il ne traita jamais la jeune et innocente

maternel est certainement sincère sous la plume de Juliette. Mais le choix de publier cette lettre, échappée avec quelques autres à l'autodafé voulu par l'épistolière, est par ailleurs révélateur du message qu'Amélie adresse elle-même à ses lecteurs : M<sup>me</sup> Récamier était aussi une femme « comme tout le monde », ayant rempli à sa façon son rôle de mère, – un rôle qui aurait pu être éclipsé par l'image publique d'une beauté que Juliette s'est appliquée à construire et à diffuser, mais dont sa fille cherche à montrer le caractère insatisfaisant pour l'intéressée elle-même. On peut citer, à ce propos, la belle lettre, à l'évidence marquée par le souvenir des écrits autobiographiques de Rousseau, que Juliette écrit à Amélie, de Dieppe, où elle était allée prendre les eaux, le 10 août 1829 :

Je suis ici au milieu des fêtes, des princesses, des illuminations, des spectacles. Deux fenêtres de ma chambre sont en face de la salle de bal, et les deux autres vis-à-vis du théâtre. Au milieu de tout ce fracas, je suis dans une parfaite solitude, je vais m'asseoir et rêver au bord de la mer, je repasse toutes les circonstances tristes de ma vie. [...]. *Ton image* vient se mêler à toutes mes rêveries, c'est par toi que j'ai un avenir<sup>7</sup>.

On décèle clairement, ici, à travers le choix même d'une telle lettre, la volonté manifestée par Amélie de donner un portrait personnel, intime, de sa mère adoptive. Celle-ci semble détourner le regard des plaisirs mondains, superficiels et illusoire, que fait voir la fenêtre. S'y substitue la contemplation de l'horizon maritime, qui conduit non pas à un appel de l'ailleurs, mais à un retour sur soi-même, à une plongée dans l'infini de la mémoire. Le regard de Juliette est autoréflexif : il semble avoir pour fonction de construire une *destinée maternelle*, – celle, en tout cas, que sa fille souhaite mettre en évidence.

Deuxième exemple, qui porte sur l'éducation. Cette fois-ci, c'est Amélie qui s'exprime elle-même, dans la présentation qu'elle fait, à l'intérieur du volume publié en 1872, des lettres de M<sup>me</sup> Récamier adressées à elle. Elle y revient à trois reprises, sur une dizaine de pages, dans ce texte en forme d'autobiographie. C'est d'abord l'apprentissage de la lecture : alors qu'on met un livre entre les mains de la petite provinciale qui essaie de faire bonne figure dans l'appartement des Récamier, à Paris, il s'avère rapidement qu'elle n'est capable que de réciter par cœur une épître dédicatoire au Dauphin<sup>8</sup>. M<sup>me</sup> Récamier s'empresse alors de combler cette lacune. Elle lui apprendra en outre le latin. Les voyages qu'Amélie fait avec elle, à Châlon, à Lyon, à Rome, puis à Naples, pendant les années d'exil, permettront de compléter l'éducation d'une fille de bonne famille : « Quand nous revînmes à Paris, en 1814, je parlais l'italien comme ma propre langue ; ma tante se plaisait à m'enseigner la musique qu'elle aimait passionnément et je ne croyais plus lire en récitant l'épître dédicatoire à M. le Dauphin<sup>9</sup>. » Cet itinéraire fragmenté n'est pas tout à fait le Grand Tour, avec sa visée humaniste, mais c'est tout de même quelque chose comme un voyage de formation, fût-ce sous la contrainte politique. L'Italie sera aussi, pour nombre d'artistes contemporains, encore au XIX<sup>e</sup> siècle, la capitale des arts. Enfin, Amélie Lenormant insiste sur l'éducation morale que lui dispensait M<sup>me</sup> Récamier qui, « dans un salon rempli de monde, au milieu d'une conversation très-animée, [...] entendait et *surveillait* tout ce qui [lui] était dit<sup>10</sup> ». Souci extrême des bienséances, mais aussi – cela ne surprendra pas – de l'*image sociale* de sa fille, et donc, indirectement, d'elle-même. Adeptes d'une transparence rousseauiste (elle lui recommande de

---

enfant qui portait son nom que comme une fille dont la beauté charmait ses yeux et dont la célébrité charmait sa vanité » (*Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Madame Récamier*, ouvrage publié sans nom d'auteur, Paris, Lévy, 1859, t. I, p. 13).

<sup>7</sup> *Madame Récamier. Les amis de sa jeunesse...*, op. cit., p. 198-199 ; je souligne.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 163.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 172 ; je souligne.

« toujours répondre de façon à être entendue de tous<sup>11</sup> », Juliette semble avoir étendu à la personne de sa fille adoptive son propre désir de contrôle « médiatique », – mais en faisant de celle-ci une anti-mondaine : « Je ne saurai dire, écrit Amélie, la peine qu'elle prit pour m'accoutumer aux soins du ménage, pour m'inspirer l'habitude de l'ordre et de l'économie<sup>12</sup>. » Pourtant, ce n'est pas non plus le strict modèle de la « femme au foyer » qui est ici convoqué : femme éduquée, Amélie Lenormant a d'ailleurs eu le souci de transmettre, à son tour, une éducation morale qui passe par la connaissance littéraire, comme le prouve le *Livres de poésie à l'usage des jeunes filles chrétiennes* qu'elle publie en 1840, dédié à ses filles (on y trouve par exemple des extraits de tragédies de Corneille et de Racine).

Accomplissement suprême de cet idéal de la famille bourgeoise : le mariage (c'est le troisième exemple), antithèse absolue du Salon, où l'on apparaît en principe en célibataire, même si on ne l'est pas. Amélie, femme mariée, devra donc se montrer aussi réservée que Juliette est destinée à être toujours contemplée, admirée, idolâtrée, véritable figure de culte dont témoigne toute l'iconographie qui la concerne. Dans un premier temps, M<sup>me</sup> Récamier semble avoir mal supporté la séparation de sa fille, au moment où celle-ci se maria avec Charles Lenormant. Mais elle supporta encore moins l'idée qu'à peine marié depuis deux ans, le couple fût séparé provisoirement, Lenormant ayant accompagné Champollion en Égypte. Dans la lettre que Juliette écrit à Amélie, le 21 avril 1829, on devine tout l'investissement affectif de la première dans le mariage de la seconde, comme si ce mariage (avec sa réalisation sociale visible : le fait de vivre ensemble) était devenu la chose personnelle de M<sup>me</sup> Récamier :

C'est un doux moment de la vie que celui où vous allez vous revoir. J'ai besoin d'y penser et je n'aurai de repos que lorsque je vous saurai réunis. Tu m'adresseras toutes les lettres comme nous en sommes convenues. Je suis votre chargé d'affaires, vous me donnerez mes instructions<sup>13</sup>.

Mais comment comprendre cette valorisation appuyée d'une vie rangée pour sa fille, alors que Juliette elle-même représentait socialement le choix inverse, celui d'une femme du monde courtisée par de nombreux admirateurs ? Pour Amélie, il n'y a aucune contradiction. Mariée à un homme dont elle envisagea rapidement de divorcer, mais dont elle resta néanmoins l'épouse jusqu'à sa mort à lui, en 1836, M<sup>me</sup> Récamier aurait souffert tout sa vie de cette situation quasi-schizophrénique. Elle aurait en quelque sorte réparé sa propre « erreur de jeunesse » (elle n'avait que 16 ans au moment de son mariage) en se *projetant* dans une union apparemment réussie, celle de sa fille adoptive avec Charles Lenormant. Telle est en tout cas l'interprétation d'Amélie elle-même, puisqu'elle conclut le texte de présentation des lettres que sa mère adoptive lui adressa par ces mots : « Elle m'a donné le bonheur intérieur qui ne lui avait point été accordé, et en m'unissant à l'homme que j'aimais et dont j'étais aimée [son mari est mort en 1859] elle a réalisé pour sa fille d'adoption cette suprême félicité de l'amour dans le mariage, le rêve et le regret de sa vie<sup>14</sup>. »

## II. ...et une charmante magicienne

Pourtant, à y regarder de plus près, cette image de Juliette Récamier en mère attentionnée, incarnant les valeurs bourgeoises du mariage chrétien, n'est pas aussi tranchée qu'il y paraît.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 171-172.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 188.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 172. Voir également, dans *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Madame Récamier* : « Elle en convenait elle-même : en voyant autour d'elle de jeunes époux, des enfants, une famille qui s'élevait suivant les conditions communes, elle avouait, non sans regret, qu'un mariage selon son âge et son cœur lui aurait fait accepter avec joie toute l'obscurité du vrai bonheur » (*op. cit.*, t. I, Avant-Propos, p. XIII-XIV).

D'abord parce qu'Amélie Lenormant a elle-même donné de sa mère adoptive, en 1859, un portrait qui contribue à alimenter le véritable *mythe de la beauté* qu'était devenue Juliette Récamier :

Sa beauté avait en peu d'années achevé de s'épanouir, et elle avait en quelque sorte passé de l'enfance à la splendeur de la jeunesse. Une taille souple et élégante, des épaules, un cou de la plus admirable forme et proportion, une bouche petite et vermeille, des dents de perle, des bras charmants quoique un peu minces, des cheveux châtain naturellement bouclés, le nez délicat et régulier, mais bien français, un éclat de teint incomparable qui éclipsait tout, une physionomie pleine de candeur et parfois de malice, et que l'expression de la bonté rendait irrésistiblement attrayante, quelque chose d'indolent et de fier, la tête la mieux attachée. C'était bien d'elle qu'on eût eu le droit de dire ce que Saint-Simon a dit de la duchesse de Bourgogne : que sa démarche était celle d'une déesse sur les nuées. Telle était M<sup>me</sup> Récamier à dix-huit ans<sup>15</sup>.

On est ici, à l'évidence, dans une image très construite, fondée en partie sur une rhétorique ancienne du portrait de la Dame (lèvres vermeilles, dents de perle...), véhiculée notamment par la tradition pétrarquiste. D'autre part, dans le texte autobiographique d'Amélie Lenormant déjà mentionné, on trouve, en 1872, des termes et des formules qui renvoient à un *imaginaire littéraire*<sup>16</sup> échappant au modèle du mariage bourgeois. Tout se passe au fond comme si la fascination suscitée par M<sup>me</sup> Récamier (son charme, sa grâce, son aura, que nombre d'artistes ont essayé de transmettre tout en contribuant à la construire) faisait retour dans le discours de sa fille adoptive, introduisant du même coup une certaine ambiguïté dans la représentation des rapports qu'elles entretenaient. Voyons comme Amélie, à son tour, évoque ce qui apparaît rétrospectivement comme leur véritable première rencontre, en 1811 :

Ma *belle* tante de Paris n'était pas tout à fait une inconnue pour moi. Déjà, lors d'une apparition que fit M<sup>me</sup> Récamier en Bugey, en 1810, dans la famille de son mari, quoique je fusse bien enfant, mes yeux et mon imagination avaient été éblouis et charmés par l'éclat et l'élégance inusitée de cette merveilleuse étrangère ; séduite elle-même par ma mine enfantine, elle me proposa de m'emmener. Je serais alors volontiers partie avec l'enchanteresse, mais elle retourna à Aix où elle prenait les eaux et ce doux visage s'effaça un peu de ma mémoire<sup>17</sup>.

L'adjectif « belle », souligné par Amélie Lenormant, dit bien ce que pouvait représenter M<sup>me</sup> Récamier pour la société de son temps : une femme dont la beauté était célèbre, une « image » avant même d'être une personne incarnée, une *idole* dont tout un système « médiatique » avait contribué à diffuser les poses, la coiffure, l'habillement, etc. Dès lors, le récit de la « première fois » fait l'objet d'une reconstitution forcément idéalisante. Le premier échange de regard (qui est déjà un petit coup de foudre) se produit dans un monde presque irréel, comme l'indiquent les mots *apparition* et *charmés*, qui renvoient au conte de fées. « Je serais volontiers partie avec l'enchanteresse... », écrit d'ailleurs Amélie. M<sup>me</sup> Récamier a quelque chose d'une magicienne. C'est une bonne fée, bien sûr, dont les charmes ne peuvent que transformer positivement ceux qui en sont atteints. (Louise Colet, dans l'introduction aux *Lettres de Benjamin Constant à M<sup>me</sup> Récamier* qu'elle publie en 1864, parle d'une « pure et bienfaisante Circé ».) Notons au passage qu'Amélie Lenormant, tout en

<sup>15</sup> *Souvenirs et correspondance...*, *op. cit.*, t. I, p. 14-15.

<sup>16</sup> Voir ici même la contribution de Delphine Gleizes.

<sup>17</sup> *Madame Récamier. Les amis de sa jeunesse...*, *op. cit.*, p. 161 ; souligné par l'auteur. En réalité, les choses semblent s'être déroulées autrement, si l'on en croit le « Journal d'Amélie Cyvoct » publié par son petit-fils en 1922 : la petite fille aurait bel et bien été emmenée par M<sup>me</sup> Récamier dès 1810, avec l'accord de ses parents, mais la mère biologique n'aurait pas supporté cet abandon et serait venue récupérer sa fille au bout de deux jours ; mais, étant morte de la poitrine l'année suivante, à l'âge de 25 ans, le père aurait recontacté M<sup>me</sup> Récamier, qui l'aurait alors définitivement adoptée (*Revue des Deux Mondes*, *op. cit.*, p. 506).

s'efforçant de faire revivre cette scène de première rencontre dans sa spontanéité native, introduit dans son récit des allusions à une période ultérieure, – ainsi le terme d'*enchanteresse*, qui fait aussitôt penser à Chateaubriand, dit l'Enchanteur, et dont Juliette apparaîtrait du même coup comme le pendant féminin.

Dès lors, la seconde rencontre – celle qui marque l'entrée d'Amélie dans le monde, au moment où elle est introduite par Jacques Récamier (qu'elle appelle significativement « mon oncle », et jamais « mon père adoptif ») dans le salon de sa femme, est une scène de *reconnaissance*, qui opère de simples variations sur le thème de la séduction esthétique :

Je reconnus tout de suite la belle personne pour laquelle j'avais senti un si vif attrait. [...]. Je lui chantai une chanson mi-partie patoise et française, j'y mettais un accent qui la divertit fort. Mon lit fut dressé dans un cabinet attenant à sa chambre et il est facile de comprendre qu'au milieu de cette lanterne magique incessante de visages inconnus qui passaient devant moi, je m'attachai avec passion à cette bonne et sympathique protectrice qui veillait tendrement sur la pauvre enfant dépaylée<sup>18</sup>.

Comme dans la première rencontre, cette séduction est réciproque, bien qu'asymétrique : c'est la jeune Amélie qui est d'abord irrésistiblement attirée par la belle Juliette<sup>19</sup>, et c'est seulement dans un deuxième temps que celle-ci est désignée comme « bonne et sympathique protectrice ». Autrement dit, la nature des sentiments en jeu dans cette relation va bien au-delà de l'amour filial. Sans aller jusqu'à parler d'une double orientation sexuelle (certains l'ont d'ailleurs soupçonnée chez Juliette elle-même, comme Henri de Régnier, qui parle d'un « être ambigu et délicieux<sup>20</sup> »), force est de remarquer qu'Amélie avoue la « passion » que lui inspire sa mère adoptive, – elle ajoute d'ailleurs un peu plus loin que M<sup>me</sup> de Genlis, en 1817, avait elle aussi pris « une sorte de passion, assurément très motivée, pour M<sup>me</sup> Récamier<sup>21</sup> ».

On sait que l'amour qu'éprouvèrent plusieurs contemporains célèbres pour la belle Juliette resta le plus souvent platonique. Or c'est peut-être ce caractère purement fantasmé dont elle obligeait ses admirateurs à se satisfaire, qui a permis de faire sauter, sur un autre plan, la barrière des sexes. Même si l'on reste ici dans le domaine de l'imaginaire, il est révélateur que la correspondance, genre où la parole est réputée plus libre qu'ailleurs, ait permis une redistribution des rôles. Ainsi, les hommes qui ont été amoureux de M<sup>me</sup> Récamier ont parfois sublimé leur passion en se représentant eux-mêmes sous une identité différente, qui permettait tout à la fois de dire une attirance et de déplacer celle-ci sur un autre terrain. Dans une très belle lettre datée de 1810, Benjamin Constant ose ainsi cette comparaison :

Je suis comme une femme qui espérait gagner à la loterie quoiqu'elle n'y eût pas mis. Je voudrais qu'on répondît aux lettres qui n'ont existé que dans ma tête : alors vous me feriez de longues réponses, car si je ne vous écris pas, je pense beaucoup à vous ; il y a en vous, madame, je ne sais quel intérêt qui captive et qui ne peut jamais cesser<sup>22</sup>.

Triomphe de l'imaginaire, qui envisage la satisfaction d'une *relation* à travers la lettre

<sup>18</sup> *Madame Récamier. Les amis de sa jeunesse...*, *op. cit.*, p. 162-163.

<sup>19</sup> Voici comment la scène est racontée par Amélie dans son *Journal* : « En 1810, M<sup>me</sup> Récamier, ma tante, vint aux eaux d'Aix-en-Savoie avec le baron de Voght ; elle passa à Belley chez ma mère, et à Cressin chez ma grand-mère, sa belle-sœur. Ma petite mine lui plut sans doute, elle me proposa de m'emmener, et charmée moi-même de sa bonté, éblouie de son élégance, de sa beauté, de sa voiture, j'acceptai de grand cœur » (*Revue des Deux Mondes*, *op. cit.*, p. 506).

<sup>20</sup> Henri de Régnier, *Madame Récamier*, Paris, Éditions A. Michel, 1936, p. 212.

<sup>21</sup> *Madame Récamier. Les amis de sa jeunesse...*, *op. cit.*, p. 170. Juliette Récamier inspira également une véritable passion à M<sup>me</sup> de Staël : sur leur relation, voir ici même la contribution de Chantal Thomas.

<sup>22</sup> *Lettres de Benjamin Constant à M<sup>me</sup> Récamier*, publiées par Louise Colet, Paris, Éditions Dentu, 1864, p. XXX (Introduction). Cette lettre est reprise en 1882, dans l'ouvrage qui porte le même titre, mais publié par Amélie Lenormant, et qui comporte 161 lettres s'échelonnant entre 1807 et 1830.

comme substitut du corps. Mais aussi remarquable métamorphose des sexes (« Je suis comme une femme... »), qui a sans doute pour fonction première d'atténuer une passion amoureuse trop violente, mais qui ne fait en réalité que réorienter celle-ci vers un amour saphique. On pourrait tenter d'explicitier de la façon suivante ce que dit à mots couverts cette lettre : je suis un homme qui vous aime d'un amour sans espoir ; pour sortir de cette impasse, je change imaginativement de sexe ; mais ce faisant, je n'en reste pas moins un captif amoureux. – C'est là une façon, sans doute inconsciente, mais très moderne, de penser l'amour comme un sentiment non strictement déterminé par la polarité hommes/femmes.

On lira un signe supplémentaire de l'émergence de ce nouveau type de relations dans le texte qu'Amélie Lenormant consacre à Jean-Jacques Ampère (le fils du célèbre physicien), lui aussi sous le charme de la belle Juliette, bien que beaucoup plus jeune qu'elle (il était né en 1800). « Ce qui devait, écrit-elle, rendre le jeune Ampère particulièrement cher à M<sup>me</sup> Récamier, ce qui établit entre lui et Ballanche un lien puissant de profonde sympathie, c'est la délicatesse exquise, je dirais volontiers *féminine*, de son âme...<sup>23</sup> » Les soupirants de Juliette ne peuvent l'être qu'en restant à distance. Ce qui peut apparaître, dans un premier temps, comme un avatar romantique de la tradition provençale de l'*amour de loin*, engage en réalité la nature même des identités dans la relation amoureuse. Au fond, tout se passe comme si, pour avoir le droit de fréquenter l'« enchanteresse », les admirateurs de M<sup>me</sup> Récamier devaient être tout, sauf... ce qu'ils sont ! Amélie Lenormant s'emploie en tout cas à les métamorphoser en partenaires « acceptables » pour figurer dans le salon de sa tante : « Le jeune Ampère avait une âme supérieure, et, désormais admis *comme un fils ou comme un frère* au foyer de M<sup>me</sup> Récamier, il fit trente ans partie de la famille<sup>24</sup> », écrit-elle encore. On soupçonne, derrière ces comparaisons, une volonté, de la part de celle qui avoue sa « passion » pour sa « *belle tante* », d'écarter symboliquement un rival en conférant à Jean-Jacques Ampère différentes identités (sexuelles et familiales) censées empêcher toute relation amoureuse avec l'objet de son désir. Mais cette stratégie de « désexuation » est sans doute un leurre : le charme irrésistible opéré par M<sup>me</sup> Récamier sur le cercle de ses proches, hommes ou femmes, a en réalité conduit à une redistribution des rôles, de façon à construire un système de relations potentiellement transgressif, d'où toutes sortes de combinaisons nouvelles pourraient émerger...

On a vu qu'Amélie Lenormant, dans l'ouvrage où elle publie les lettres que M<sup>me</sup> Récamier lui a adressées, s'efforce, dans un premier temps, de donner une image maternelle de celle-ci, donc en rupture avec les innombrables portraits que Juliette a fait faire d'elle-même, et où elle apparaît seule, dans une beauté qui, pour être distante, ne s'en adresse pas moins à un regard adulte (le sein découvert, sur le fameux marbre de Chinard, n'est pas celui d'une Madone). Cette image, bien que surprenante de prime abord, a sa légitimité. Elle est d'ailleurs en convergence avec la « bienfaisance [de Juliette] envers les malheureux et les pauvres » que rappelle Marc Fumaroli, et qu'il met en relation avec l'éducation religieuse qu'elle reçut, à Lyon, au couvent de la Déserte<sup>25</sup>. Altruisme, bonté et amour filial : tel est le souvenir qu'Amélie voudrait laisser de la belle Juliette, qui était aussi sa mère adoptive. Mais la mère adoptive, justement, était aussi la belle Juliette ! Le modèle du mariage chrétien, dont la finalité première est bien la reproduction (et où l'épouse, par conséquent, est aussi vite que possible assignée au rôle de mère), – ce modèle ne tient pas longtemps face au réseau de relations nombreuses que permettait la pratique du salon<sup>26</sup>, d'une part, et face à la

<sup>23</sup> *Madame Récamier. Les amis de sa jeunesse...*, op. cit., p. 224 ; je souligne.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 225 ; je souligne.

<sup>25</sup> « La "Dame blanche" de Lyon et le Paris des arts », in *Juliette Récamier. Muse et mécène*, op. cit., p. 19.

<sup>26</sup> Voir ici même la contribution de Vincent Laisney, « L'Abbaye-aux-Bois : cénacle littéraire ou salon mondain ? ».



démultiplication des portraits d'elle-même que M<sup>me</sup> Récamier s'est employée à diffuser, d'autre part. Hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, mariés et célibataires semblent avoir été également sous son charme (« elle fut aimée [...] jusque des femmes dont les maris l'adoraient », écrit spirituellement Barbey d'Aurevilly<sup>27</sup>). Autrement dit, ce dont témoigne la correspondance que publie Amélie Lenormant, c'est de l'étonnante *labilité* des positions de ceux qui gravitaient autour de Juliette. À l'intérieur même de ce monde hyper-ritualisé qu'était le salon (on sait à quel point Juliette tenait à son ordonnancement, à la place occupée par les uns et les autres dans l'espace), une vraie *liberté* a pu naître, dont on trouve le signe dans une certaine déstabilisation des rôles sexuels ou familiaux. Au fond, rien d'étonnant à cela : la Vestale étant par définition inaccessible, bien que toujours présente et séduisante, la voie était ouverte à l'imagination désirante et à la quête de combinaisons nouvelles dans un monde en pleine transformation. L'oscillation, dans le discours d'Amélie sur Juliette, entre le modèle traditionnel du mariage chrétien et l'aveu d'une séduction qui trahit, bien que de manière toujours sublimée, le désir de toutes sortes de relations amoureuses hétérodoxes (non seulement entre deux femmes, mais, dans le cas qui nous occupe, entre une mère et une fille, qui plus est toutes deux mariées !), – cette oscillation, donc, serait peut-être à mettre en rapport avec le va-et-vient qu'a connu la loi sur le divorce, d'abord autorisé sous la Révolution française (en 1792, c'est-à-dire une année avant que M<sup>me</sup> Récamier ne se marie), puis interdit à nouveau sous la Restauration (en 1816, c'est-à-dire peu après qu'elle eut elle-même envisagé de divorcer). En ce sens, le salon de l'« enchanteresse » a pu être un lieu d'expérimentation qui, tout en préservant officiellement l'institution familiale, a généré un mode de vie « alternatif », où les frontières entre les sexes, mais aussi entre différentes formes d'amour, ont été rendues plus perméables.

---

<sup>27</sup> *Les Œuvres et les hommes*, t. XIII, *op. cit.*, p. 120.